

Référentiel commun

CNMJ - 3ème édition - septembre 2012

Ce document s'inscrit dans le double objectif de renforcer la lisibilité des formations conduisant aux métiers du journalisme et d'améliorer la visibilité pour les étudiants. Cette démarche passe par la volonté de rapprocher les critères de reconnaissance des formations entre la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui habilite les diplômés. Il a également été conçu en collaboration avec la ministère de la culture et de la communication.

En effet, il existe une grande diversité des formations dans ce domaine. La plupart sont portées par des universités dans le cadre de cursus de licence (principalement des licences professionnelles) ou de master ou, au sein de certains IUT, dans le cadre de DUT. Des écoles privées dès lors qu'elles sont reconnues par l'Etat, peuvent délivrer un diplôme visé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Trois écoles sont dans ce cas actuellement et délivrent des formations de niveau bac+4 ou bac+5.

Actuellement 13 écoles de journalisme sont reconnues par la CPNEJ. L'objectif affirmé par les ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de la culture et de la communication lors de la 1ère conférence nationale des métiers du journalisme (CNMJ) le 30 septembre 2010 était de proposer une harmonisation des critères de convergence d'évaluation « qui pourrait passer par l'adoption à l'horizon 2012, d'un cahier des charges des formations aux métiers du journalisme commun entre le MESR et la CPNEJ ». Ce cahier des charges « tourné vers l'insertion professionnelle pourrait se décliner aux différents niveaux de formation DUT, Licence et Master, se fonderait sur un référentiel des compétences qu'exigent les métiers du journalisme, tout en tenant compte des évolutions récentes des professions ».

Le groupe de travail animé par le président de la CNMJ auquel ont participé les représentants des 13 écoles reconnues par la CPNEJ et des deux ministères a proposé le référentiel ci-dessous.

Ce document s'appuie sur le référentiel général des formations au journalisme élaboré par la CPNEJ et sur le recensement des contenus de formations mis en place dans les différentes écoles tout en répondant aux exigences de qualité des formations habilitées aux différents niveaux de diplômes par le MESR.

Il respecte la spécificité de chaque école et n'a pas vocation à homogénéiser les formations mais définit les points de convergence pour la reconnaissance de la qualité.

1 - Critères généraux

Au-delà des contenus de formation listés ci-dessous, les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- Les cursus d'enseignement doivent être **distincts de filières de formation à la communication** ou à d'autres secteurs, c'est-à-dire que les cours doivent être, dans une très large mesure, dédiés au journalisme et que les groupes doivent être constitués uniquement d'étudiants en journalisme,
- ils doivent répondre à un souci d'**éthique et de respect des règles professionnelles**,
- **deux promotions d'étudiants doivent être déjà insérées sur le marché du travail** pour qu'ils fassent l'objet d'une reconnaissance par la convention collective,
- la CPNEJ doit être tenue informée des travaux des **conseils pédagogiques paritaires et/ou des conseils d'administration** des composantes,
- les modalités de **recrutement** des étudiants doivent être clairement définies et l'établissement doit s'efforcer de retenir une population d'étudiants qui reflète la diversité de la population susceptible d'être candidate au cursus,
- la **durée de la formation** ne peut pas être inférieure à quatre semestres répartis sur deux années, elle sera précisée en fonction du niveau de diplôme proposé,
- les **différents médias d'information** doivent être enseignés et des **parcours d'approfondissement** doivent être proposés,
- les **stages pratiques** doivent faire l'objet d'une convention tripartite répondant aux exigences de la loi; ils doivent obligatoirement s'intégrer dans le cursus et se dérouler dans différents médias d'information; la durée des stages en entreprise ne peut être inférieure à 16 semaines ni supérieure à 26 en incluant la période de fin de cursus ou à 22 semaines en excluant cette période. L'établissement est invité à présenter sa politique de stage en accompagnant cette présentation d'indications éventuelles relative aux modalités de suivi des stagiaires et aux modalités de validation du stage dans le cursus de l'étudiant,
- **l'établissement doit fournir à la CPNEJ l'emploi du temps des étudiants et le budget de paiement des heures financières** ainsi qu'un descriptif du mode de relation établi avec l'encadrement pédagogique. Il fera apparaître sur les quatre semestres la part du tronc commun dans le cursus, le découpage en semestres, les unités d'enseignements et ECTS, les volumes horaires d'enseignements, de travail personnel, les modalités du contrôle des connaissances,
- l'établissement doit mettre à disposition de tous les étudiants **les moyens techniques et pédagogiques** correspondant à la diversité des enseignements proposés,
- les étudiants doivent avoir **accès en permanence à l'information en ligne** : des journaux et périodiques doivent être mis à disposition permanente des étudiants; un centre de ressources doit compléter ce dispositif,
- les enseignements doivent être dispensés par un **corps professoral** permanent (enseignants-chercheurs et éventuellement enseignants du second degré), ainsi que des professionnels, journalistes confirmés, spécialistes de chaque discipline,
- en matière de **démarche qualité**, l'établissement présente le ou les dispositifs retenus (évaluation des enseignements) et des résultats obtenus,
- en matière d'**adossés à la recherche**, l'établissement est invité à détailler les partenariats engagés avec des unités de recherche labellisées au titre de la recherche universitaire et les modalités éventuelles d'implications de ses personnels dans des

travaux d'unités de recherche reconnues par l'Etat. Un adossement à la recherche est exigé dans le cas des formations en diplôme national de master,

- les **effectifs de chaque promotion** doivent tenir compte du marché de l'emploi et être adaptés à une pédagogie basée sur la pratique,
- un dispositif **d'accompagnement à l'insertion professionnelle** des nouveaux diplômés doit être organisé par l'établissement, lequel devra également s'assurer de la réalité et de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. L'établissement expose les modalités de suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non, les résultats de ce suivi et les mesures prises en conséquence,
- **l'ancrage de la formation au milieu professionnel** doit être effectif,
- les cursus peuvent être **accessibles en formation initiale et en formation continue** ainsi que par la voie de l'apprentissage,
- des **partenariats entre établissements de même nature en France et à l'étranger** seront développés autant que possible afin de favoriser la mobilité des étudiants,
- les **frais d'inscription et de scolarité** doivent être accessibles au plus grand nombre,
- les actions **d'ouverture des enseignements à la dimension internationale** peuvent être mises en oeuvre par l'établissement, soit dans le cadre des enseignements théoriques et pratiques, soit dans le cadre de travaux personnels, soit par le biais d'échanges. La mobilité internationale en cours de formation doit s'inscrire dans la perspective d'une mobilité diplômante, notamment en termes d'ECTS. L'organisation pédagogique doit accompagner ces actions : modules, crédits ou stages doivent pouvoir être réalisés et acquis à l'étranger.

2 - Critères relatifs aux DUT

- Le DUT a deux caractéristiques principales. Seul un IUT peut-être habilité à le délivrer et la formation obéit :
 - d'une part à une réglementation générale (arrêté du 3 août 2005 relatif aux diplômes universitaires de technologies dans l'espace européen de l'enseignement supérieur)
 - d'autre part à un programme pédagogique national (PPN).
- L'évaluation des DUT est calée sur les calendriers des vagues contractuelles et confiée aux commissions pédagogique nationales (CPN) pour l'évaluation du département et à la commission consultative nationale (CCN) pour l'évaluation de la gouvernance de l'IUT.

3 - Critères relatifs aux formations de niveau master

- L'établissement dispose de l'autonomie pédagogique et conduit une activité en recherche (entendue, dans une acception large, comme la capacité à contribuer au développement et à l'avancée des connaissances dans les domaines d'activités de la presse, des médias et du journalisme, ou à l'innovation dans les études, les techniques et les procédés). La formation à et par la recherche figure explicitement dans la maquette pédagogique en termes de modules dédiés donnant lieu à la délivrance d'ECTS. L'initiation à la recherche devra reposer sur un certain degré de différenciation du travail personnel d'initiation à la recherche - identifié comme tel dans la maquette des enseignements et organisé logiquement dans la dernière partie du cycle de formation - et la progression du travail sur des projets encadrés en école. La formalisation de ce travail d'initiation à la recherche relève du choix de l'étudiant, en liaison avec l'équipe pédagogique et en fonction de ses projets ultérieurs. Elle peut passer par différents supports de communication, dont l'écrit. L'initiation à la recherche, en liaison avec les projets ultérieurs de l'étudiant s'appuie sur les éléments suivants :
 - méthodes de recherche et usages de fonds documentaires
 - cours de préparation ou d'entraînement pour l'expression orale.
 Le travail personnel de recherche donne lieu, d'une part, à la soutenance d'un mémoire, faisant l'objet d'une pondération substantielle dans l'obtention du diplôme final et, d'autre part, à la soutenance d'un travail personnel de production de l'information,
- L'évaluation des masters de journalisme est confiée à l'AERES.

Savoirs	Compétences
1 - Techniques du journalisme	
DUT : environ 30%	MASTER : entre 15 et 25%
1.1 - Anglais (ou autres langues étrangères) et travail sur la voix	
Anglais : Bonne connaissance de l'anglais et/ou d'une autre langue étrangère. Diction : Raconter, échanger et partager par la parole et le regard, travailler sur sa respiration, son articulation, sa diction et la maîtrise de son émotion; Maîtriser l'expression orale.	Anglais : Ecouter, regarder et comprendre la presse anglophone; Mener une interview en anglais; Traduire et condenser, écrire une dépêche d'agence en anglais; Rédiger une synthèse d'actualité ou un article en anglais à partir de différentes sources d'information; Maîtriser le vocabulaire anglais spécifique aux métiers du journalisme; S'exprimer en anglais lors d'une conférence ou d'un débat. <i>(A l'anglais peut s'ajouter et/ou se substituer la maîtrise d'une autre langue étrangère).</i> Diction : Respirer, porter sa voix, articuler.

1.2 - Recherche et collecte de l'information	
<p>Recherche, identification, comparaison et validation des informations; Recherche d'angles; Maîtrise des différentes rubriques (social, culture, société, politique, international, économie, sciences, sport, etc.); Identification et vérification des sources d'information; Les relations avec les sources ponctuelles et institutionnelles; Analyse et synthèse de dossier ou d'ensemble de documents sur un sujet; Utilisation des flux RSS et systèmes d'alerte; Apprentissage critique de l'utilisation des outils de recherche sur internet.</p>	<p>Maîtrise du suivi de l'actualité; Recherche et vérification des sources d'information (documentation, entretiens, recoupements...); Analyse critique du traitement de l'information; Veille documentaire et analyse des médias nationaux et internationaux; Constitution et entretien d'un carnet d'adresses; Elaboration de dossiers rédactionnels thématiques.</p>
1.3 - Techniques d'interview, d'enquête et de reportage	
<p>L'histoire et les champs des différentes techniques d'interview; Les paramètres influant sur l'entretien; Les différents types d'interview journalistique; Les différents types de reportage : actualité, magazine, enquête; La recherche de sujets et d'angles originaux; La vérification des informations avant la préhension; L'écoute; L'observation de l'environnement; La prise de notes; Les procédés rhétoriques; La construction du récit.</p>	<p>Développement des facultés d'observation et d'écoute, curiosité, créativité, culture du doute; Adapter sa technique d'interview en fonction de l'interlocuteur, du support et des objectifs; Ecouter son interviewé; Connaître ses propres aptitudes et ses limites; Maîtriser la situation d'entretien : prise de contact et présentation de soi et des objectifs, choix du lieu, du temps et de la durée, interventions de l'interviewer; Préparer une enquête; Rédiger un synopsis (angle, sous angle, traitement et organisation du sujet, sources, personnes ressources, observation, etc.); Contrôler les informations par recoupement avec d'autres sources; Choisir des angles et des lieux de reportage pertinents; Décrire les personnes et les décors.</p>
1.4 - Techniques d'écriture	
<p>Pratique et analyse comparée des choix de traitement de l'actualité; Distinction entre faits et commentaires; Traitement de l'information de proximité, spécialisée ou généraliste, dans toutes ses composantes; Connaissance de vocabulaires spécialisés (juridique, économique...); Traitement et prise en compte visuel (iconographie, photographie, vidéo, infographie, dessin, etc.); Culture de l'image et du son.</p>	<p>Pratique des diverses techniques d'écriture et de réécriture; Couper ou allonger un article (une photo, un reportage vidéo), sans le dénaturer, contrôler et corriger orthographe, ponctuation, grammaire et syntaxe, code typographique; Maîtrise des genres journalistiques et des styles rédactionnels (interview, portraits, reportages, enquêtes,...); Maîtrise des écritures en fonction des supports : radio, télé et web; Application d'une charte rédactionnelle et éditoriale; Capacité à trouver des angles forts et originaux; Perfectionnement dans le domaine du recoupement des sources et de la vérification des informations; Capacité de synthèse et d'organisation de données nombreuses, variées et complexes; Connaissance et maîtrise des techniques de rédaction d'articles en fonction des contraintes techniques, formats et délais de bouclage.</p>
1.5 - Secrétariat de rédaction	
<p>Maîtrise des fonctions de secrétariats de rédaction et d'édition; Application d'une charte graphique; Contrôle de la qualité des articles; Lecture de l'image et iconographie; Maîtrise des composantes du média (textes, titraillles, visuel, légendes, rapports textes/images...); Connaissance du fonctionnement du chemin de fer, d'une rubrique, d'une séquence ou d'un journal.</p>	<p>Suivi du planning de fabrication ou de diffusion, participation à l'élaboration du pré-sommaire ou du menu; Techniques de l'édition; Enrichir, restructurer, récrire ou peigner un article; Rôle de l'iconographie; Commande de sujets à des collaborateurs de la rédaction, permanents ou pigistes; Evaluation et gestion de ces sujets; Veiller à la cohérence de tous les éléments rédactionnels, textuels et visuels d'un sujet.</p>
1.6 - Connaissance des outils de la collecte, de la mise en forme de l'information et de la diffusion	
<p>Pratique des outils et des logiciels les plus utilisés dans les rédactions; Traitement et prise en compte visuel (iconographie, photographie, vidéo, infographie, dessin, etc); Culture de l'image; Initiation pratique à la photo de presse.</p>	<p>Etre capable d'utiliser les outils courants de production de l'information, dans les conditions pratiques de travail des rédactions.</p>
2 - Connaissance du journalisme et des médias	
DUT : entre 10 et 15%	MASTER : entre 5 et 10%
2.1 - Histoire et sociologie des médias	
<p>Histoire de la presse et du journalisme; Connaissance des principaux médias français et étrangers actuels; Rôle et fonctions du journaliste; Statut juridique et social des journalistes; Responsabilité sociale; Les structures paritaires (la commission de la Carte, la CPAPP, la CPNEJ, etc).</p>	<p>Interroger les mythes fondateurs de la presse et du métier; Mettre en perspective la construction de l'information et les mutations contemporaines des médias pour en cerner les fonctions et les effets.</p>

2.2 - Ethique et déontologie du journalisme, droit des médias	
Règles professionnelles, éthique de l'information (déontologie, rigueur du traitement de l'information, protection et contrôle des sources, etc.); Droit de la presse et des médias; Droit de l'image; Les textes de régulation et d'auto-régulation; Les syndicats de journalistes et les SDJ et SDR; La régulation audiovisuelle.	Agir dans le respect de la loi ou en maîtrisant le risque encouru; Réagir aux droits de réponse ou aux menaces d'action en justice; Maîtriser la relation avec les informateurs; Identifier sur le terrain les situations à risque juridique; Veiller au respect des règles concernant la présomption d'innocence, la diffamation, le droit à l'image et le droit d'auteur... Alerter sa hiérarchie sur une infraction potentielle en cas de diffusion ou de non diffusion; Savoir confronter sa pratique professionnelle aux règles de l'éthique professionnelle; Répondre aux questions du public sur l'éthique professionnelle et animer un débat sur le sujet; Proposer des réponses structurées et argumentées aux questions éthiques et déontologiques qui se posent à une rédaction.
2.3 - Connaissance du marché du travail et insertion professionnelle	
Construire un CV et un projet professionnel; Préparer sa recherche de stage et d'emploi : les méthodes efficaces, les CV, les entretiens, les réseaux...	Connaître les organigrammes des différents médias; Construire son parcours professionnel; Savoir vendre une pige.
2.4 - Socio-économie des médias	
Caractéristiques économiques, financières et industrielles et les pratiques sociales du secteur de la presse (aides à la presse, publicité, diffusion, abonnements...); Connaissance de l'environnement professionnel et des outils de mesure de l'activité (lectorat, diffusion, audience); Souci du public : connaissance du comportement des publics du média et analyse de leurs attentes; Connaissance du comportement des lecteurs, stratégies éditoriales, formules éditoriales; Connaissance du fonctionnement collectif d'une équipe rédactionnelle.	Comprendre le fonctionnement de l'entreprise de presse; Evaluer la gestion des compétences et des moyens à tous les stades de la réalisation d'un produit journalistique; Lire les tableaux et les indicateurs du contrôle de gestion et du contrôle budgétaire; Evaluer le coût et les implications économiques d'un projet ou d'une action professionnelle.
3. - Enjeux du monde contemporain	
DUT : entre 18 et 25%	MASTER : entre 8 et 10%
Compréhension des enjeux nationaux et internationaux; Analyse des grands problèmes mondiaux; Enjeux des grandes questions scientifiques et techniques (santé, technologie, société, industrie, économie, environnement...); Enjeux économiques, sociaux et politiques de la société contemporaine; Droit du travail, droit de la propriété intellectuelle, droit pénal... Fonctionnement des institutions politiques, administratives, associatives, syndicales sur le plan régional, national, européen et mondial; Initiations aux principales notions de la gestion d'entreprises, pour rendre compte de la vie économique; Grands enjeux sociétaux dans leurs dimensions nationale et internationale (évolution socio-démographique, enjeux politiques, aménagement du territoire, styles de vie,...).	Appropriation de langages sectoriels : diplomatique, économique, politique... Capacité de vulgarisation en conservant la précision du vocabulaire et des idées; Mise en perspective les problématiques des questions d'actualité; Interprétation d'un bilan d'entreprise; Suivi des dossiers judiciaires, économiques...
4. - Le journalisme appliqué aux différents médias d'information	
DUT : environ 35%	MASTER : entre 50 et 65%
4.1 - Presse écrite	
Connaissance de la zone de diffusion d'un journal; Fonctionnement d'un journal, d'une édition, d'une locale; Rédaction d'un synopsis permettant de présenter le sujet en quelques lignes, l'angle ou les angles proposés, la construction, les contenus, l'iconographie envisagée; L'importance du visuel dans le traitement de l'information et les relations avec la direction artistique; Les contraintes techniques et rédactionnelles liées à la publicité; Répartir dans un texte scènes courtes et longues, citations et descriptions; Varier la relance à chaque paragraphe; Utiliser comparaisons et métaphores; Soigner les scènes d'attaque et de chute.	Maîtriser les techniques de repérage d'un sujet et de définition de l'angle d'étude en respectant la ligne éditoriale; Maîtriser l'utilisation de l'image, pour l'information de proximité, (photographie-infographie, dessin); Relations avec les correspondants locaux de presse; Proposer des idées visuelles (photos, infographies), choisir des formats de mise en page, des couleurs, etc.; Recherche d'informations hors agenda institutionnel; Maîtriser les techniques de prise de vue magazine; Maîtriser les techniques d'édition.

4.2 - Presse audiovisuelle : radio	
<p>Connaître le fonctionnement d'une radio : le partage des rôles, présentateur, reporter, rédacteur...</p> <p>Techniques de l'écriture radiophonique : style direct et parlé, écrire court et clair, éviter les clichés et les tics de langages;</p> <p>Techniques de l'expression orale : le travail de la voix, débit, articulation, rythme, respiration;</p> <p>Les genres radiophoniques : papier, enrobé, interview, flashes, journaux, reportage chroniques et magazines;</p> <p>Les techniques du reportage et de l'interview en reportage : documentation, choix des interlocuteurs, angles et formulation des questions;</p> <p>L'environnement technique et la connaissance des outils.</p> <p>Les sources sonores.</p>	<p>Savoir utiliser le matériel de reportage numérique : la prise de son, le montage, le mixage et la diffusion;</p> <p>Concevoir un journal radio, une émission d'information, un magazine;</p> <p>Les différentes approches du magazine;</p> <p>Maîtriser le direct dans l'improvisation;</p> <p>Construire et conduire une émission de débat;</p> <p>Gérer la contrainte horaire.</p>
4.3 - Presse audiovisuelle : télévision	
<p>Connaître le fonctionnement d'une télévision et du travail en équipe;</p> <p>Savoir lire et interpréter une image;</p> <p>Techniques de l'écriture audiovisuelle : le commentaire sur images;</p> <p>Réalisation d'un reportage : choix du sujet, définition d'un angle, élaboration d'un synopsis, interview, montage, écriture du commentaire;</p> <p>S'exprimer avec aisance et maîtriser les techniques d'écriture d'un flash, d'un journal ou d'une émission d'information;</p> <p>Droit de l'image et déontologie;</p> <p>Connaissances des caméras, de la prise de son, du montage et du mixage.</p>	<p>Présenter flashes et journaux;</p> <p>Improviser, lancer une interview, construire un conducteur, écrire vite, conduire des tranches, concevoir et réaliser des magazines. Maîtriser le temps;</p> <p>Savoir interviewer ses interlocuteurs lors d'un reportage ou sur un plateau en direct.</p>
4.4 - Agences de presse	
<p>Développer ses capacités d'exactitude, de rapidité, de concision;</p> <p>Les éléments d'une dépêche : le lead, la structure pyramidale inversée, les paragraphes dissociables, les cinq "W";</p> <p>Les types de dépêches : l'alerte, le flash, le bulletin, la synthèse, l'urgent, le programme;</p> <p>Savoir présenter le contexte;</p> <p>Le travail de desk;</p> <p>Les genres rédactionnels selon le type d'agence.</p>	<p>Savoir sourcer les informations;</p> <p>Savoir refléter tous les points de vue de manière aussi objective que possible;</p> <p>Savoir apporter un maximum de renseignements en utilisant un minimum de mots;</p> <p>Savoir travailler vite, sans oublier les règles de l'agencier;</p> <p>Savoir travailler au desk.</p>
4.5 - Presse en ligne	
<p>Les principes de fonctionnement de l'internet;</p> <p>Les principes des bases de données d'information;</p> <p>Les différences de formats de fichiers pour les images, les fichiers à télécharger (pdf, rtf...), les fichiers "médias" (vidéos, sons...);</p> <p>Maîtrise d'un éditeur de page web;</p> <p>Les "cross medias";</p> <p>Les réseaux sociaux;</p> <p>La gestion des communautés;</p> <p>Travailler avec un développeur.</p>	<p>Maîtriser les genres d'écriture adaptés aux médias du web;</p> <p>Concevoir des sujets pour des sites;</p> <p>Créer une arborescence;</p> <p>Utiliser les interfaces de saisie de données du type de celles utilisées dans la presse multimédia;</p> <p>Décliner une information sur plusieurs médias, en jouant la complémentarité des supports;</p> <p>Rédiger un article sous différents modes rédactionnels;</p> <p>Inter-agir avec l'audience.</p>
5 - Travail de fin de cursus et/ou mémoire	
DUT : environ 2%	MASTER : environ 5%
<p>Méthodologie de recherche;</p> <p>Travail bibliographique;</p> <p>Construction d'un plan.</p>	<p>Construire un format long;</p> <p>Gérer le temps d'enquête;</p> <p>Interroger ses pratiques professionnelles.</p>
6 - Stages en entreprises	
<p>Les stages pratiques doivent faire l'objet d'une convention tripartite répondant aux exigences de la loi; ils doivent obligatoirement s'intégrer dans le cursus et se dérouler dans différents médias d'informations; la durée des stages en entreprise ne peut être inférieure à 16 semaines ni supérieure à 26 en incluant la période de fin de cursus ou à 22 semaines en excluant cette période.</p>	
<p>Travailler en réel et gérer la pression.</p>	<p>S'adapter à une rédaction;</p> <p>Travailler en équipe dans un environnement professionnel.</p>

Ce document est appelé à évoluer tant sur les contenus de formations que sur les niveaux de diplômes et à s'adapter aux mutations du métier de journaliste et de la réglementation qui régit les établissements de formation.